

Création du Registre de la Mémoire du monde du Canada

Le 15 juin 2017

Ottawa (ON)- Le Registre de la Mémoire du monde du Canada, qui mettra en valeur le patrimoine documentaire d'intérêt canadien le plus significatif, voit le jour. C'est ce qu'annonce aujourd'hui la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO), en collaboration avec Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales du Québec. (BAnQ)

Créé en 1992 par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), le Programme Mémoire du monde a pour objectif de faciliter la préservation du patrimoine documentaire et d'en assurer l'accès. Le Programme est reconnu pour son Registre international et les autres Registres nationaux qui contribuent à sensibiliser à l'importance du patrimoine documentaire comme « mémoire » de l'humanité. Les inscriptions aux Registres doivent répondre à plusieurs critères dont l'intérêt universel pour le Registre international et l'intérêt canadien pour le Registre de la Mémoire du monde du Canada.

Le Registre de la Mémoire du monde du Canada sera un reflet de la diversité de notre patrimoine documentaire, d'un point de vue linguistique, culturel, géographique, identitaire, spirituel, politique, économique, scientifique et artistique. Les inscriptions aux Registres incluront des documents (écrits, films, photos, enregistrements, etc.) rendant compte des moments marquants de notre histoire, incluant différentes expériences, qu'elles soient nationales, relatives aux Peuples autochtones, à des régions, des collectivités ou des individus. Le patrimoine documentaire inscrit au Registre peut être tout aussi bien des pièces uniques que des fonds et des collections produits par le secteur public et le secteur privé ou par des personnes physiques ou morales.

La création du Registre du Canada s'accompagne du lancement du premier Appel à candidatures et de l'inclusion des quatre inscriptions déjà acceptées dans le Registre international de la Mémoire du monde de l'UNESCO : le Fonds du Séminaire de Québec, 1623-1800 (Musée de la civilisation du Québec); les Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson (Archives du Manitoba); le court métrage *Voisins* de Norman McLaren (ONF); et la découverte de l'insuline et son impact à travers le monde (Université de Toronto).

« La Commission canadienne pour l'UNESCO est ravie d'annoncer la création du Registre de la Mémoire du monde du Canada. Il est essentiel de mieux faire connaître le patrimoine documentaire témoignant des moments marquants de l'histoire de tous les peuples qui occupent notre territoire », affirme la présidente de la Commission canadienne pour l'UNESCO, Christina Cameron.

Deux autres propositions sont présentement à l'étude par l'UNESCO pour inclusion dans le Registre international de la Mémoire du monde : *Marshall McLuhan : les Archives du futur* (Bibliothèque et Archives du Canada et Université de Toronto) et *Traces et Mémoires métissées des continents : le Son des Français d'Amérique* (Cinémathèque québécoise). Ces deux propositions seront également ajoutées au Registre de la Mémoire du monde du Canada.

La présidente du Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde, Chantal Fortier, un comité créé par la CCUNESCO en vue d'étudier les nominations aux deux registres, ajoute :

« Ce que nous souhaitons, c'est que le Registre soit ouvert et inclusif, un fidèle reflet de l'immense diversité du patrimoine documentaire d'intérêt pour le Canada. Le Comité a à cœur de rejoindre un vaste spectre de groupes et d'institutions dont la responsabilité est de préserver et de mettre en valeur ce patrimoine significatif dont les racines s'étirent du peuplement du territoire par les Peuples autochtones jusqu'à aujourd'hui. »

Le bibliothécaire et archiviste du Canada, Guy Berthiaume, s'est réjoui de la création du Registre : « Quelle heureuse initiative en ce 150e anniversaire de la Confédération, au moment où les Canadiens réfléchissent au sens de leur identité nationale le Registre nous aidera considérablement à nous connaître nous-mêmes! »

Pour sa part, la présidente-directrice générale par intérim de BAnQ, Geneviève Pichet, a indiqué : « C'est un honneur pour BAnQ de participer aux travaux du Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde. Quant au Registre, il contribuera sans contredit à accroître la visibilité du patrimoine documentaire d'ici et à faire rayonner notre culture. »

Pour soumettre une candidature, les personnes, groupes ou institutions sont d'abord invités à soumettre une lettre d'intention à la CCUNESCO **au plus tard le 30 septembre 2017**. Le Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde évaluera les lettres d'intention et invitera ensuite les candidats retenus à préparer une application détaillée du document ou de la collection proposée **avant le 28 février 2018**. Les inscriptions au Registre de la Mémoire du monde du Canada seront annoncées au plus tard **au printemps 2018**.

Le Registre sera accessible en ligne et mis à jour régulièrement.

Le Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde est composé de Chantal Fortier (présidente), Camille L. Callison (vice-présidente), Lorraine O'Donnell, Yves Frenette, Derek Cooke et de deux membres d'office : le bibliothécaire et archiviste du Canada et le président-directeur général de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

-30-

Personne-ressource :

Angèle Cyr, Conseillère principale, Affaires publiques, 1-800-263-5588 poste 4168 ou 613-219-1119



La Commission canadienne pour l'UNESCO est le lien entre les Canadiennes et Canadiens et le travail essentiel de l'UNESCO—l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle assure la promotion des valeurs, priorités et programmes de l'UNESCO au Canada et fait entendre la voix des experts de la société civile à l'international. Par son action, elle contribue à un monde pacifique, équitable et viable qui ne laisse personne derrière.